

Annonce de recrutement ref. aansor-300322

Fonction : Agent d'accueil de nuit au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence pour familles (Montreuil-93)
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Au sein du Samu Social de Paris, le Pôle Hébergement et Logement (PHL) gère des structures d'accueil et d'hébergement pour des publics sans-abri, isolés ou en famille. Le nouveau Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) Les Sorins, accueillera

24h/24, de manière inconditionnelle, 16 ménages (60 personnes) composés de couples ou de familles monoparentales avec enfants.

La mission

Vous avez pour mission de permettre à la fois un fonctionnement fluide et serein du lieu en lien avec vos collègues, et de créer et d'entretenir un climat favorable au bien-être des familles accueillies au CHU.

Le poste

Vous êtes en charge de:

- assurer l'ouverture et la fermeture du site, et veiller aux entrée et sorties des personnes hébergées selon les règles en vigueur.
- assurer l'accueil, le contrôle de l'accès du site aux personnes étrangères et les orienter de manière adaptée.
- respecter et faire respecter les règles élémentaires de sécurité incendie, les consignes de sécurité et l'application des notes de service.
- maintenir le calme aux abords et au sein du site, et assurez à ce titre, des passages réguliers au sein des espaces collectifs et des étages
- transmettre les informations importantes aux services de secours et au Cadre d'astreinte dans le cadre de situations d'urgence,
- Vous participez aux réunions institutionnelles et aux formations.

L'expérience

Vous justifiez d'une expérience significative minimale d'un an dans le secteur de l'exclusion sociale et avez, de ce fait, une bonne connaissance de la population SDF, de sa typologie, de ses principales difficultés et de leurs répercussions.

Les compétences

- Vous êtes patient(e), avez une bonne capacité d'écoute et appréciez initier et entretenir un lien dans le respect du rythme et du souhait de votre interlocuteur.
- Vous avez une bonne maîtrise de soi et des capacités d'adaptation.
- Vous savez gérer les conflits et apaiser les situations entre les familles hébergées.
- Vous saurez maintenir la bonne distance avec les personnes hébergées.
- Vous faites preuve de réactivité, de rigueur et d'organisation.
- Vous appréciez et savez travailler en équipe pluridisciplinaire, notamment en partageant les expériences
- Vous savez animer un groupe, notamment dans le cadre d'actions collectives, de la proposition d'activités.

- Vous êtes autonome dans les cadres fixés par votre hiérarchie, auprès de laquelle vous savez rendre compte.
- Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique et savez rédiger des transmissions professionnelles.

Le contrat

Nous avons 2 postes à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : dès que possible

Type de contrat proposé : En tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP), nous pouvons proposer les types de contrats suivants :

- CDD de 3 mois pour cause d'accroissement temporaire d'activité pour un contractuel.
- Une mise à disposition ou un détachement pourra être organisé pour un fonctionnaire.

Statut du poste : Employé

Temps de travail et horaires : Roulement en cycle de 10h (de 21h à 7h) du lundi au dimanche, avec un week-end sur 2 travaillé.

Statut du poste : Employé

Votre rémunération sera à partir de 1 679 € bruts mensuels. Les heures travaillées entre 21h00 et 6h00 ainsi que les dimanche et jours fériés bénéficient d'une majoration. Une reprise partielle de votre expérience sera étudiée.

Vous bénéficieriez également :

- d'une indemnité pour vos repas,
- d'une mutuelle intéressante,
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%,
- des prestations des œuvres sociales dès 6 mois d'ancienneté.